

Communiqué de presse
2 avril 2021

Le projet citoyen de production d'énergie renouvelable en Indre-et-Loire porté par CVE, Énergie Partagée et l'association Energies Renouvelables Citoyennes en Rabelaisie (EnRCR) lauréat de la 9^{ème} période de l'Appel d'Offres photovoltaïque au sol de la Commission de Régulation de l'Énergie

En Indre-et-Loire (37), à Saint-Benoît-La-Forêt, le projet de centrale au sol photovoltaïque de 2,83 MW (soit l'équivalent de la consommation électrique de 1434 habitants) porté par CVE, producteur indépendant d'énergies renouvelables, Énergie Partagée, acteur de référence de l'accompagnement de projets de territoires à gouvernance citoyenne, et l'association EnRCR a été lauréat de l'Appel d'Offres de la CRE le 16 février dernier. Il sera développé sur une ancienne installation de stockage de déchets, cible préférentielle de la CRE, ce qui permet de donner une seconde vie industrielle à un terrain anthropisé. Ce sera le premier parc photovoltaïque citoyen en Indre-et-Loire.

Un projet d'énergie verte qui bénéficie pleinement à son territoire d'implantation

Pour CVE, Energie Partagée et l'association EnRCR, les projets d'énergies renouvelables doivent se penser et se construire en collaboration avec les territoires, en y associant les habitants et les partenaires institutionnels. C'est le cas de la centrale de Saint-Benoît-La-Forêt, qui a été rendue possible par une dynamique de co-développement prenant en compte les intérêts d'une diversité d'acteurs. Soutenu par la Région Centre-Val de Loire et la commune de Saint-Benoît-La-Forêt propriétaire du terrain où sera implantée la centrale solaire, le projet a été porté par l'association EnRCR. Cette dernière souhaite en faire un site de production d'énergie renouvelable citoyen emblématique et une vitrine pour développer d'autres projets de ce type dans le département.

Initié en 2010, le développement du projet n'a pas pu se réaliser. En 2018, il a été cédé à l'association EnRCR, qui a choisi CVE et Énergie Partagée comme partenaires de long terme pour développer, financer, construire et exploiter le parc. « *Notre objectif avec ce projet est de créer une centrale solaire avec un fort ancrage local en associant les citoyens et en permettant qu'une partie des travaux et de la maintenance soit effectuée par des entreprises locales,* » précise Lionel Hégron de l'association Energies Renouvelables Citoyennes en Rabelaisie.

C'est ainsi tout le territoire qui est gagnant : les habitants qui bénéficient d'une énergie propre et qui peuvent être associés au projet, les entreprises locales qui sont préférentiellement choisies pour la réalisation des travaux, l'entretien du site mais aussi la commune d'implantation qui va percevoir un loyer annuel pendant 40 ans et la communauté de communes bénéficiaire des taxes sur la production d'énergie.

Une gouvernance citoyenne avec Énergie Partagée et EnRCR co-actionnaires de la centrale
Partenaire long terme de ce projet, CVE s'est forgé une conviction : l'énergie verte doit être produite localement dans un modèle de circuit-court permettant à la fois de réduire l'impact environnemental de cette activité et de contribuer à la transition énergétique. « *Ce projet illustre notre volonté de développer des centrales dans un mode collaboratif et ouvert avec les acteurs locaux et les citoyens, et de devenir ainsi un acteur de référence de nos territoires pour la production d'énergies renouvelables décentralisées consommées localement dans une logique de circuit court* », détaille Fabien Martel, responsable Développement Photovoltaïque Sol de CVE.

« Accompagner et soutenir les acteurs publics et citoyens qui portent des projets d'énergie renouvelable est l'ADN d'Énergie Partagée. Notre objectif est de ramener entre leurs mains et sur les territoires la maîtrise de la production d'énergie verte, pour que la transition énergétique bénéficie aux habitants et à l'économie locale. » explique Erwan Boumard, directeur d'Énergie Partagée. De tels partenariats, en associant l'expertise et la capacité d'investissement d'opérateurs comme CVE à une maîtrise locale des décisions, rend possible des projets citoyens d'énergie renouvelable de grande envergure, qui resteraient sinon hors de portée de collectivités seules. L'enjeu ? Accélérer la transition énergétique dans le respect des territoires ! »

La gouvernance de la centrale solaire de Saint-Benoît-La-Forêt sera partagée entre CVE, Énergie Partagée et l'association EnRCR avec la mise en place d'un comité de pilotage pour le suivi de la fin du développement du projet. À la mise en service de la centrale, Énergie Partagée et EnRCR entreront au capital de la société de projet à hauteur de 40%. Il s'agit ainsi d'un schéma de gouvernance innovant, créateur de valeur pour le territoire. Énergie Partagée et l'association EnRCR seront des parties prenantes clés dans la gouvernance de la centrale pendant toute sa durée de vie. C'est toute la différence avec la plupart des projets participatifs actuels : en général les citoyens ne sont pas impliqués dans la gouvernance et leurs investissements sont rachetés par le développeur au bout de quelques années.

A propos de CVE

Le groupe CVE est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables, multi-pays et multi-énergies. Le groupe développe, finance et construit des centrales solaires, hydroélectriques et des unités de méthanisation pour les exploiter en propre dans la durée. L'objectif de CVE est de créer les modèles énergétiques de demain en produisant des énergies renouvelables locales pour répondre aux besoins des fournisseurs, des entreprises et des collectivités dans un modèle de vente directe de l'énergie. C'est au travers de son offre d'énergie verte RespeeR que CVE déploie cette approche du marché. Le groupe est certifié ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015. Implanté à Marseille, avec 5 bureaux régionaux, CVE est présent à l'international en Afrique et au travers de ses filiales au Chili et aux Etats-Unis. Le parc photovoltaïque d'une puissance de 441 MWc produit en année pleine l'équivalent de la consommation électrique d'une ville de près de 320 000 habitants. Le groupe emploie 200 salariés et prévoit de réaliser, en 2022, un CA de vente d'énergie de 76 M€, en année pleine.

Pour plus d'informations : www.cvegroup.com

A propos de Énergie Partagée

Mouvement national de l'énergie citoyenne, Énergie Partagée accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance, ils font bénéficier leur territoire des retombées économiques générées. Reconnue Entreprise solidaire d'utilité sociale et labellisée Finansol, Énergie Partagée est aussi un outil d'investissement qui soutient les projets citoyens d'énergie renouvelable, en y investissant en fonds propres l'épargne de plus de 6500 actionnaires citoyens.

Depuis sa création en 2010, Énergie Partagée a engagé plus de 24 millions d'euros dans 87 projets, pour partie en développement ou en chantier. Lorsqu'ils seront tous en service, ils alimenteront plus de 400 000 personnes (dont environ 395 000 en électricité et 10 000 en chaleur).

Forte d'un réseau national d'animateurs et de structures d'accompagnement, Énergie Partagée propose aux porteurs de projet de nombreuses ressources, formations, publications...

Pour plus d'informations : www.energie-partagee.org

A propos de EnRCR

Issue d'un collectif de citoyens accompagné par le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, l'association "Energie Renouvelable Citoyenne en Rabelaisie" est née début 2018.

L'association s'inscrit dans une démarche citoyenne et participative pour rassembler et agir autour d'une vision commune de la transition énergétique. Dans ce cadre l'association se donne comme objectifs de sensibiliser aux enjeux de la transition énergétique et prioritairement à la sobriété énergétique, de promouvoir les initiatives éco-citoyennes, le financement participatif, d'accompagner les porteurs de projet de production d'énergies renouvelables et d'initier des projets de production d'énergies renouvelables citoyens. Le projet de centrale solaire de Saint-Benoît-la-Forêt, permet à notre jeune association de se faire connaître tout en acquérant de la compétence dans le développement des énergies renouvelables.

CONTACTS PRESSE

CVE :

Constance Legrand clegrand@agencethedesk.com 06 79 98 30 92

Stéphanie Kanoui stephanie@agencethedesk.com 06 11 66 00 50

Énergie Partagée :

Nicolas Bagé nicolas.bage@energie-partagee.org 01 81 80 23 32

EnRCR :

Franck Pottier flejpo@gmail.com 06 06 40 11 98

Lionel Hégron lf.hegron@wanadoo.fr 06 44 22 18 36